

Séance du Mercredi 30 Janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente Janvier, le Conseil Municipal de la commune de L'Epine (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, en séance ordinaire et dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

Présents : M. Dominique CHANTOIN, Maire – Mme Roseline BARANGER, MM. Michel ALLAIRE (à partir de 17h08), Jean-Pierre BRUNET, Adjoint - M.M. Andrée BONIN-ROGER, Marie-France FRADET, Sabrina PRUDHOMME, Alicia PIVETEAU, Michel ALLEMAND, Bruno FOUASSON, Luc BELLARD, Louis MERIAN, Marie-Ange CHAIGNEAU, Jean-Marie PALVADEAU

Procurations :

Mme Mauricette RICHARD à Mme Roseline BARANGER
Mme Nicole GROLEAU à M. Jean-Pierre BRUNET
Mme Peggy SIRIEIX à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS à M. Michel ALLAIRE
M. Jacques BOBIN à Mme Marie-Ange CHAIGNEAU

Après avoir procédé à l'appel des élus, M. le Maire ouvre la séance à 17 h.

Mme Roseline BARANGER est nommée Secrétaire de Séance.

I - Approbation du compte-rendu de la séance du 20/12/2018

Certains conseillers n'ayant pas reçu le compte-rendu de la séance du 20/12/2018, son approbation est reportée à une prochaine séance.

II- Gestion Communale

1) Travaux La Salangane – demande de subvention DETR-FSIL 2019

a) Validation de l'avant-projet

Après avoir pris connaissance du devis détaillé, présenté par OPS Architecture, pour des travaux de mise en accessibilité, d'aménagement et d'économie d'énergie de la salle communale « La Salangane », **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide d'approuver l'avant-projet des travaux de La Salangane prévoyant le commencement des travaux après la saison 2019.**

b) Validation du plan de financement/ Demande de Subventions

Après avoir pris connaissance de la circulaire de la Préfecture exposant les règles et précisant les conditions et délais retenus pour le dépôt des demandes de subventions au titre de la DETR et/ ou DSIL – exercice 2019,

après avoir pris connaissance du devis détaillé, présenté par OPS Architecture, pour des travaux de mise en accessibilité, d'aménagement et d'économie d'énergie de la salle communale « La Salangane », **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :**

- décide d'engager les travaux en 2019 sous réserve d'obtenir les financements
- décide d'adopter le plan de financement présenté,
- décide de solliciter les subventions suivantes à hauteur de :

30 % au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et/ ou la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2019, soit 99 420 €,

13,88 % au titre du Contrat « Vendée Territoires » (Département), soit 46 000 €,

12.07 % au titre de l'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics (Sydev), soit 40 000 €,

7.54 % au titre d'un fonds de concours communautaire, soit 25 000 €,

- prend acte du montant estimatif des travaux retenus, prévu par la circulaire, soit une demande de subventions portant sur 331 400 € HT de travaux,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget Général de la Commune en 2019,

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

2) Désignation de deux délégués (1 titulaire, 1 suppléant) à la vie sociale au centre « Les Quatre Vents »

a) Votes du Titulaire

Après appel à candidature, et sur proposition de nommer M. Jacques BOBIN en qualité de délégué titulaire à la vie sociale au centre « Les 4 Vents », **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 3 pour (Mme CHAIGNEAU, M. BOBIN, M. PALVADEAU) et 16 abstentions, ne valide pas la candidature de M. BOBIN.**

Il est procédé à un nouvel appel à candidatures.

Sur proposition de M. le Maire, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 16 pour et 3 abstentions (Mme CHAIGNEAU, M. BOBIN, M. PALVADEAU), décide de valider la candidature de M. Hervé GALLAIS comme délégué Titulaire à la vie sociale au centre « Les 4 Vents ».**

b) Votes du Suppléant

Après appel à candidature et sur proposition de M. le Maire, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de valider la candidature de Madame Roseline BARANGER comme déléguée Suppléante à la vie sociale au centre « Les 4 Vents ».**

3) Poste adjoint technique : création d'un CDD à mi-temps à partir du 1^{er} Février 2019 (3 mois)

Considérant le besoin occasionnel, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique, qui sera affecté à des tâches polyvalentes au Service Technique, en CDD de 3 mois à compter du 1^{er} Février 2019, à mi-temps,**

4) Création d'un poste d'adjoint Administratif à temps complet à partir du 18/02/2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de créer, à compter du 18 Février 2019, un poste d'Adjoint Administratif, à temps complet, pour l'affecter au service urbanisme.

5) Désignation des membres de la CAO (commission d'appel d'offres)

M. le Maire rappelle les termes de la délibération du 7 Décembre 2018 adoptant les modalités de dépôts de listes en Mairie.

Sur proposition de Monsieur le Maire et dans le respect du principe de représentation proportionnelle, et par vote à bulletins secrets, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :**

- **décide de nommer les membres suivants comme TITULAIRES** de la commission d'appel d'offres : Nicole GROLEAU, Roseline BARANGER, Jean-Marie PALVADEAU
- **décide de nommer les membres suivants comme SUPPLEANTS** de la commission d'appel d'offres : Jean-Pierre BRUNET, Mauricette RICHARD, Jacques BOBIN et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

6) Membres de la commission communale des impôts directs

Après avoir pris connaissance du courrier en date du 28 janvier 2019 de la Direction Générale des Finances Publiques de Vendée rappelant les règles liées à la nomination des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) et à l'irrecevabilité de la délibération prise en Conseil Municipal,

vu la délibération du 7/12/2018 portant nomination des membres de la « commission des impôts directs » et sur propositions de Monsieur le Maire, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :**

- décide d'annuler la délibération du 7 décembre 2018,
- **décide de proposer 10 sur 12 TITULAIRES** demandés, pour la commission communale des impôts directs, dans l'ordre de préférence suivante :
Dominique CHANTOIN
Roseline BARANGER
Jean-Pierre BRUNET
Mauricette RICHARD
Jean-Marie PALVADEAU
Michel ALLAIRE
Michel ALLEMAND
Bruno FOUASSON
Marie-France FRADET
Hervé GALLAIS

- **décide de proposer 10 sur 12 SUPPLEANTS** demandés, pour la commission communale des impôts directs, dans l'ordre de préférence suivante :
 Sabrina PRUDHOMME
 Luc BELLARD
 Nicole GROLEAU
 Louis MERIAN
 Jacques BOBIN
 Andrée BONIN-ROGER
 Alicia PIVETEAU
 Peggy SIRIEIX
 Marie-Ange CHAIGNEAU
 Xavier MARTIN
- charge Monsieur le Maire de transmettre cette délibération à la Direction Générale des Finances Publiques de Vendée.

III - Informations

1) Prise de décisions dans le cadre des délégations du Conseil Municipal à M. le Maire

Le Conseil Municipal est informé des prises de décisions dans le cadre des délégations du Conseil Municipal consenties à M. le Maire.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la séance est levée à 17h42.

La Secrétaire de séance,
 Roseline BARANGER

Le Maire,
 Dominique CHANTOIN

Diffusé au élus le 11/03/2019

Affichage le 11 MARS 2019